

Délais d'accès :

Sous réserve de places vacantes, l'admission en formation est possible jusqu'à 15 jours après le démarrage de la formation après validation du protocole d'entrée (dossier de candidature/entretien/test de positionnement)




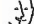
Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Mise en situation professionnelle sur plateau technique
- Mise en situation professionnelle en entreprise

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle reconstituée
- Dossier professionnel
- Evaluations passées en cours de formation en centre de formation
- Entretien avec un jury professionnel

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

 Handicap moteur :	Non
 Handicap visuel :	Non
 Handicap auditif :	Oui. Un référent handicap qualifié organisera avec vous votre parcours.
 Handicap mental :	Non

Un référent handicap spécialisé peut vous apporter une réponse individualisée. Contactez-le au 0594.22.34.62 ou par mail : greta.guyane@ac-guyane.fr

Nos indicateurs de résultats pour cette formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires	86%
Taux de réussite à la certification	70%
Taux d'insertion professionnelle	N/A
Taux d'abandon	13%

N/A : données non disponibles à la date d'édition de cette fiche. Vous pouvez contacter le GRETA pour avoir accès aux dernières versions de ces informations